

**Plan
Local
d'Urbanisme**

**Règlement
graphique**

Secteur du village
Echelle : 1/2.000

20 décembre 2019
approuvant le PLU,
Le Maire,
Pascal LEFORT :

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal de la commune de
COMPERTRIX
en date du :

20 décembre 2019
approuvant le PLU,
Le Maire,
Pascal LEFORT :

 Règlement
graphique

Secteur du village
Echelle : 1/2.000

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal de la commune
de **COGNAC**

document
4.b

Liste des emplacements réservés		
N°	Désignation	Bénéficiaire
1	Réalisation d'un cheminement piétonnier	Commune
2	Amenagement d'un espace public	Commune
3	Création d'un accès piétonnier au stade	Commune
4	Amenagement d'un espace arboré	Commune
5	Réalisation d'un cheminement piétonnier	Commune

	Limite communale
	Limite de zone
	Emplacement Réserve
	Espace Boisé Classé
	Elément Paysager à Protéger
	Orientations d'Aménagement et de Programmation
	Règles particulières d'implantation ou de hauteur des clôtures
	Emprise P.P.R.I. approuvée le 01 juillet 2011

- Légende :**

 - Limite communale
 - Limite de zone
 - Emplacement Réservé
 - Espace Boisé Classé
 - Élément Paysager à Protéger
 - Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Règles particulières d'implantation ou de hauteur des clôtures
 - Emprise P.P.R.I. approuvée le 01 juillet 2011

Échelle : 0 25 50 Mètres

Logo : Lamoignon

